



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du Cabinet

Service Interministériel de Défense
et de Protection Civiles

Affaire suivie par L. THOUVENOT
Tel : 04 50 33 61 19
luc.thouvenot@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le 1er février 2018

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que l'arrêté du 31 janvier 2018 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour votre commune suite aux inondations et coulées de boue survenues entre le 3 et le 5 janvier 2018, est paru au journal officiel en date de ce jour.

En effet, les analyses de Météo-France du 25 janvier 2018 produites en appui de votre dossier ont démontré l'intensité anormale du phénomène survenu du 3 au 5 janvier dernier sur votre commune (durée de retour supérieure à 10 ans au titre de la pluviométrie), condition requise pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en application des dispositions de l'article L.125-1 du code des assurances.

Je vous demande de bien vouloir informer sans délai et prendre contact très rapidement avec les sinistrés concernés qui disposent d'un délai supplémentaire de 10 jours à compter de la date de publication du présent arrêté (30 jours pour les pertes d'exploitation), pour déposer un état estimatif de leurs pertes auprès de leurs sociétés d'assurances.

Mes services restent à votre disposition pour vous apporter toute autre information que vous pourriez souhaiter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet,

Pour le préfet,
la directrice de cabinet


Aurélie LEBOURGEOIS

Monsieur Jean-Philippe MAS
Maire de CLUSES
Mairie
1 Place Charles de Gaulle
BP 99
74302 CLUSES

P.J. : Copie du journal officiel en date du 31 janvier 2018
Communiqué de presse du 1^{er} février 2018

Copie à :

Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Bonneville

Monsieur le député Xavier ROSEREN

Messieurs les sénateurs Jean-Claude CARLE, Loïc HERVE et Cyril PELLEVAL

Pour connaître les jours et heures d'ouverture des services de la préfecture, vous pouvez consulter notre site internet sur la page suivante :
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/outils/horaires-et-coordonnées>